# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



#### du Grand Clermont et du PNR Livradois Forez

Juin 2019



















#### Le PAT, qu'est ce que c'est?



- ✓ Une démarche inscrite dans la loi d'Avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt (13/10/14) qui répond à deux enjeux principaux: le « Bien manger » et le « Bien produire »
- ✓ Un outil pour coordonner et structurer les initiatives locales en matière d'alimentation et contribuer au développement d'une alimentation locale, durable, de qualité et accessible à tous.
- Le **PETR Grand Clermont** et le **Parc Livradois Forez**, deux structures déjà engagées sur les questions d'agriculture et d'alimentation de proximité animés par la volonté commune **d'aller plus loin** sur ces thématiques
- ✓ Un territoire qui rassemble 268 communes, 511 000 habitants,
   153 000 ha de SAU et des agricultures contrastées.









#### Les chiffres de l'agriculture sur le territoire du PAT

Un territoire de 430 000 ha

**37%** de SAU (153 000 ha)

**3 300** exploitations agricoles (2010)

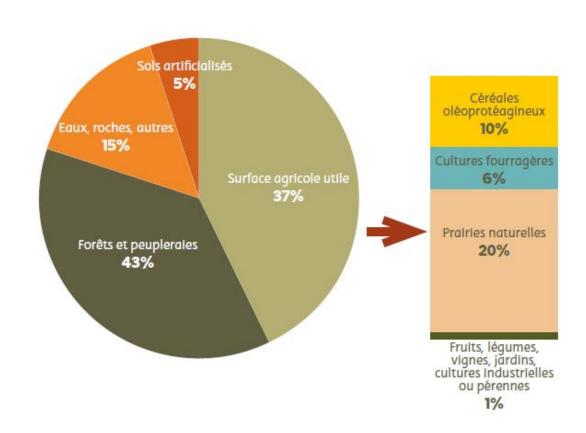
**3 300** emplois dans les **63** entreprises agroalimentaires (> 10 salariés)

#### **Principales productions:**

Céréales (45 000 ha) -> Limagne

**Lait** (180 Mlls L/an) -> Parc Livradois Forez

**Bovin viande** (27 000 vaches allaitantes)



Utilisation de l'espace dans le Grand Clermont et le Parc Livradois-Forez



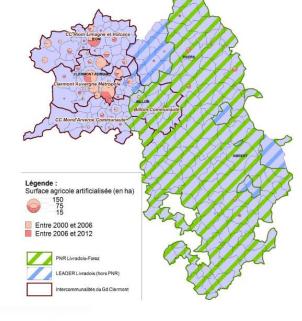


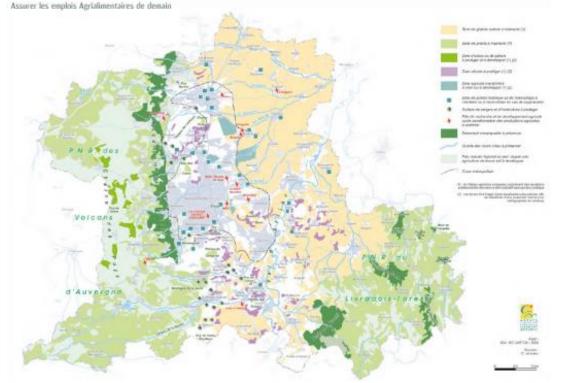




## Eléments de diagnostic foncier sur le territoire du PAT

- ✓ Erosion régulière depuis les années 1970 (perte de 35 000 ha de SAU)
- ✓ Grand Clermont: pression foncière importante et artificialisation des sols. Un SCOT mis en place en 2011 avec un ciblage fin.
- ✓ PNR Livradois Forez: moindre pression de l'urbanisation mais recul des surfaces agricoles au profit de la forêt (déprise agricole)









## Si on ne change rien, quels risques pour le Système Alimentaire Local en 2050? (scénario tendanciel)

- ✓ Impacts sur les surfaces agricoles (artificialisation des terres), les prairies, certaines productions
- ✓ Impacts sur l'autonomie alimentaire
- ✓ Impacts sur l'environnement
- ✓ Impacts sur le changement climatique (émission de GES)
- ✓ Impacts sur la santé
- ✓ Impacts sur **l'emploi et les filières agro- alimentaires**











#### Dans ce contexte, l'ambition du PAT

Élaborer un **Projet Alimentaire Territorial** partagé permettant de:

- ✓ Améliorer le taux d'auto-approvisionnement du territoire,
- ✓ Offrir aux habitants les conditions d'une alimentation saine, de qualité, accessible à tous, issue de circuits de proximité
- ✓ **Contribuer** au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement.











#### Les enjeux identifiés autour de la question foncière

- ✓ Favoriser l'installation agricole et l'accès au foncier
- ✓ Préserver les terres agricoles de l'urbanisation: superficie et qualité agronomique
- ✓ Rassembler les acteurs sur la question du foncier (dialogue)
- ✓ Optimiser le potentiel existant (friches, diversification,...)











#### Choisir un autre futur avec le PAT (scénario souhaité)

- ✓ Diminuer les risques de l'alimentation sur la santé par une évolution du régime alimentaire Objectif : Assiette alimentaire du Programme National Nutrition Santé
- ✓ **Réduire l'impact de notre alimentation sur l'environnement**Par une évolution des systèmes de culture . Par le développement de légumineuse (20% de protéagineux dans les rotations)
- ✓ Réduire l'impact de notre alimentation sur le changement climatique Objectif: diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture d'ici 2050
- ✓ Limiter les impacts des systèmes de culture sur les milieux naturels

  Par la généralisation des agricultures « biologique » et de « conservation ». Par le développement de l'agroforesterie, l'association de culture, la diversification culturale
- ✓ Augmenter l'autonomie alimentaire du territoire
  50% d'autonomie alimentaire sur les fruits et légumes (+ 4 000 ha en 2050 soit 125 ha/an)
- ✓ Réduire le rythme d'artificialisation des terres agricoles et préserver les prairies naturelles

  Diviser par 2 le rythme d'artificialisation des terres agricoles à horizon 2050
- ✓ Développer des systèmes d'élevage résilients Développer les systèmes d'élevage à l'herbe (pâturage).
- ✓ Maintenir les emplois agricoles et agroalimentaires avec une juste rémunération du travail









#### Le PAT, résultat d'une démarche collective

Un PAT participatif et prospectif qui mobilise une diversité d'acteurs pour co-construire une stratégie alimentaire territoriale autour de trois concepts clés: qualité des produits, agriculture rémunératrice, respect de l'environnement



4
« ateliers fermes »
avec les agriculteurs
pour mieux anticiper
le changement
climatique

6
ateliers thématiques:
foncier, production,
transformation,
distribution,
restauration
collective,
consommation...

plénières de mise en commun des contributions 6 visites à la rencontre des pionniers sur le terrain

250 structures participantes 100
contributions pour le plan d'action
2
scénarios prospectifs









#### 6 champs d'actions pour le PAT

6

Favoriser le
développement d'une
alimentation durable,
saine et locale en
restauration
collective

5

Faciliter l'accès aux produits locaux

1.

Préserver et remobiliser les terres agricoles en surface et en qualité pour maintenir l'activité agri-locale

Gouvernance alimentaire territoriale

4.

Développer une culture du consommer sain, local et responsable 2.

Accompagner
l'évolution des
pratiques en faveur
d'une agriculture
respectueuse de
l'environnement et
rémunératrice

3

Renforcer et créer les filières pour favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire d'aujourd'hui et de demain

- Favoriser le développement d'une politique foncière concertée incluant notamment les propriétaires fonciers et les agriculteurs
- Protéger et reconquérir la vocation agricole des terres
- Faciliter les installations et transmissions
- Faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets (notamment hors cadre familial)















## Des exemples concrets sur le territoire



## Agir ensemble – 3 projets sur l'Ecopôle du Val d'Allier

- Porteur des projets: le SEAT de l'Ecopôle du Val d'Allier
- 1 espace test agricole: Depuis 2018, le SEAT porte un projet de 5000 m2 en maraichage bio. En juin 2018, installation d'une jeune porteuse de projet, Manon. L'association « Ilôts Paysans » accompagne l'animation de cet espace test.
- 1 ferme maraichère à vocation expérimentale: Projet de microferme pédagogique (méthodes permaculturales, recherche d'autonomie, agroforesterie) sur 1,5 ha en fruits, petits fruits, légumes, PPAM, installation d'un potager conservatoire ou encore d'une grainothèque. Recrutement d'un chargé de mission pour le développement de la ferme.
- 1 magasin de producteurs: Promouvoir les producteurs présents sur l'ensemble du territoire Mond'Arverne-Billom Communauté. Un porteur de projet pour le magasin: « Le Goût Pile » (G.Mousnier et P.Flodrops). Etude de faisabilité en cours.











#### Agir en tant que collectivité -Le verger test « Les Cheires »

- Origine du projet: Terre de Liens en partenariat avec llôts Paysans, acquiert en 2017 4 ha de vergers productifs et de 2 ha à planter sur la commune de St Amant Tallende afin de créer un verger test. La communauté de communes de Mond'Arverne achète le bâti et soutien le projet.
- **Objectif du verger test:** Phase de test de 1 à 5 ans pour expérimenter la faisabilité technique et la viabilité économique du projet, conforter les savoir-faire, les compétences, les capacités de gestion d'une production fruitière, vérifier l'adéquation projet professionnel/projet personnel, préparer une installation pérenne encadrée par un contrat CAPE et appuyé par les structures partenaires.
- **Bilan/perspectives**: un dispositif unique en France, 5 testeurs depuis 2017, projet de replantation du verger à l'hiver 2019













## Sensibiliser, connaitre, se projeter – Projet GéoPAT

- Porteur de projet: LISC (Laboratoire d'Ingénierie pour les Systèmes Complexes), IRSTEA
- « Spatialisation sous contraintes des scénarios du projet Alimentaire Territorial » pour faciliter la visualisation et l'appropriation des scénarios d'évolution des surfaces cultivées à l'horizon 2050 issus de la d'élaboration du PAT
- Objectifs:
- ✓ Développer un outil logiciel pour spatialiser les scénarios du PAT en prenant en compte les contraintes économiques, sociales et agro-environnementales
- ✓ Analyser les scénarios spatialisés obtenus pour identifier les zones à enjeux et le degré de sensibilité de ces zones aux différentes contraintes
- ✓ Un outil d'aide à la décision (planification et concertation) pour les acteurs du territoire







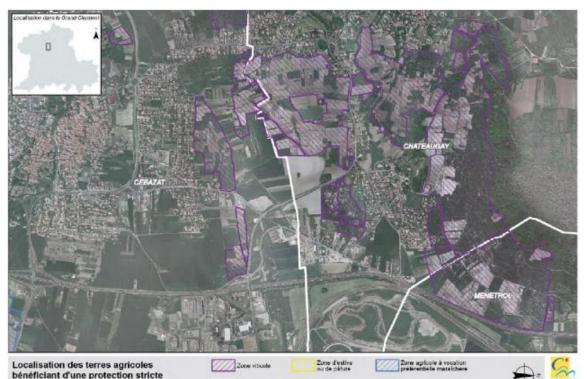


#### Accompagner – Le SCOT du Grand Clermont

✓ Approuvé en novembre 2011

Fond: Orthophoto IGN 2004

- ✓ Un ciblage fin à la parcelle
- ✓ Un document de planification nourrit par le volet opérationnel du PAT



Limite de commune









bénéficiant d'une protection stricte







# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



#### Merci de votre attention

















